

RAPPORT ANNUEL 2024



*Engagement pour la qualité
de la formation*

Succès et édification des fondements

En 2024, Formation Berne a obtenu différents succès : l’initiative bernoise sur la formation a abouti avec plus de 20 000 signatures, les maître-sses de classe ont été déchargé-es et les directions d’école le seront également à partir du 1^{er} août 2025. Dans tous ces engagements, l’association s’est attelée à renforcer les fondements, la formation.

Initiative bernoise sur la formation

En 2023, le LCH et 10 sections cantonales ont élaboré ensemble un plan d’action sur la qualité de la formation, avec le soutien d’une agence externe. Simultanément avec l’association argovienne, Formation Berne a lancé, le 17 janvier 2024, l’initiative cantonale sur la formation. L’objectif de l’initiative est de garantir à long terme la qualité de la formation en tant que fondement de toute société et communauté qui fonctionne, en ajoutant trois articles à la Constitution. A court et moyen terme, nous continuons à travailler sur nos autres objectifs en matière de politique de la formation. L’initiative est un projet à long terme qui vise à changer les mentalités dans la société et la politique.

Après un démarrage lent, nous avons finalement dû arrêter la collecte de signatures trois semaines avant la fin officielle de la collecte, car nous n’aurions pas pu traiter davantage de signatures. Le succès a été obtenu grâce à une base très engagée et à des membres des comités des régions et des fractions très impliqués. En août, environ 21 000 signatures ont ainsi pu être remises. En septembre, le Conseil-exécutif a établi officiellement la validité de l’initiative avec plus de 20 000 signatures valables et certifiées. 15 000 auraient été nécessaires. Nous remercions le comité d’initiative, les associations partenaires et toutes les organisations et personnes qui nous ont soutenus pour la réussite de la collecte, ainsi que le secrétariat pour son administration impeccable pendant le processus de certification ! Nous sommes maintenant impatients de connaître la réponse du parlement et du gouvernement, de savoir si une campagne de votation aura lieu ou si des contre-propositions seront présentées, que le comité d’initiative pourra accepter.

Personnel du secrétariat

Le secrétariat de Formation Berne a dû prendre congé de deux collaborateurs en 2024. Divineah Enock a terminé son apprentissage avec succès en été 2024 et passe à autre chose. Peu après, nous avons pu accueillir le nouvel apprenti, Lars Kaufmann, au sein de notre équipe. Après 18 ans d’engagement plein d’énergie, de dynamisme et de passion, Saskia Habich-Lorenz nous a quittés pour prendre une retraite bien méritée. Elle a largement contribué aux formations continues et aux journées régionales de Formation Berne et s’est toujours engagée pour une administration professionnelle et orientée vers les prestations aux membres. De plus, sa personnalité lui valait l’estime de tous, que ce soit de l’équipe ou des membres. Nous remercions Saskia de tout cœur !

Commentaire sur les comptes 2024

Les comptes 2024 présentent un mini-bénéfice. Mais l’exercice a été bien meilleur financièrement que ne le laisse supposer le mini-bénéfice. Formation Berne continue à maîtriser les dépenses, qui ont à nouveau légèrement baissé. Il est très réjouissant de constater que la tendance à la baisse des recettes des membres a pu être inversée. La fortune a évolué de manière extrêmement positive. Deux fonds ont pu être alimentés, ce qui aidera à financer les grands projets à venir (deux journées de formation en une année civile, initiative bernoise sur la formation). Des réserves de fluctuation de valeur ont pu être constituées, ce qui permet d’absorber d’éventuelles pertes de titres.

Lancement de la nouvelle structure de direction

La conférence de direction, composée de 20 membres, a tenu sa dernière réunion en juin 2024. En août 2024, le nouveau comité directeur, composé de 7 personnes, a commencé à travailler. La nouvelle structure de l’association porte désormais ses fruits.

Concept de communication – plus de présence sur les réseaux sociaux

La mise en œuvre du concept de communication se poursuit. Après le développement de la présence dans les médias depuis 2022, un nouveau site web a été mis en place en 2023 et la présence sur les réseaux sociaux a été renforcée et étendue en 2024.

Grand Conseil

En 2024, Formation Berne a pris position par écrit sur 21 objets du Grand Conseil. De plus, de nombreux entretiens personnels avec des député-es et quatre rencontres avec des responsables politiques de la formation de tous les partis ont eu lieu. L’accumulation d’interventions sur le thème de la violence à l’école a été frappante. Les intervenants ont souligné que les écoles devaient être renforcées dans ce domaine et qu’elles faisaient déjà du très bon travail. D’autres thèmes ont été abordés, tels que les auxiliaires de classe, la numérisation, les médias et la promotion de la démocratie. Malgré un lobbying intensif en faveur du campus de Berthoud, le crédit pour le projet de construction n’a juste pas trouvé de majorité. L’école technique de Berne ne pourra donc pas déménager à Berthoud. L’avenir de la rénovation du gymnase de Berthoud est incertain.

Mesures salariales

Les associations du personnel ont exigé la compensation du retard de 2,3% sur le renchérissement des dernières années. Avec la compensation du renchérissement d’un pour cent qui a été accordée, le retard s’accroît légèrement à 2,4 pour cent. L’association professionnelle peut être satisfaite des autres mesures salariales de 1,5% pour l’augmentation individuelle des salaires, y compris la compensation des arriérés de salaire.

Maître-sses de classe

Les maître-sses de classes ont été indemnisé-es à partir du 1.8.2024 à hauteur de 5% du temps de travail et d’une prime de fonction de 300 francs (indépendante du niveau). Une revendication importante de l’association professionnelle a ainsi été satisfaite.

Stratégie du personnel enseignant et des directions d’école

Une autre amélioration des conditions de travail dans les écoles a été obtenue avec l’augmentation des ressources pour les directions de la scolarité obligatoire. Par la suite, le pool pour les tâches spéciales sera également augmenté. Les écoles en profiteront à partir du 1.8.2025. Ces deux points n’ont pas été contestés sur le plan politique. Formation Berne est satisfaite de cette augmentation et se réjouit du consensus interpartis au Parlement. Une revendication importante de l’association professionnelle est ainsi satisfaite.

Pénurie d’enseignant-es dans la scolarité obligatoire

La pénurie d’enseignant-es et de personnel spécialisé devient une réalité dans de nombreuses écoles. Formation Berne continue à exiger que des personnes se forment lorsqu’elles sont totalement dépourvues de formation pédagogique. Les mesures efficaces contre la pénurie d’enseignant-es ont été épuisées. Les écoles doivent adapter leurs formes d’organisation afin que tous les élèves puissent bénéficier du savoir-faire d’enseignant-es formé-es. Formation Berne est en contact fréquent avec la PHBern et la direction de l’instruction publique et défend les intérêts de ses membres.

Conseil

En 2024, l’équipe de conseil a accompagné environ 3000 enseignant-es et directions d’école. Les questions portaient notamment sur les classifications salariales, les licenciements, les congés maladie, les questions de responsabilité ou les difficultés avec les parents ou les élèves.

Journée des enseignant-es francophones

la Journée des enseignant-es 2024, dont la thématique était « Osons les échanges pédagogiques », a été un succès. Plus de 800 personnes ont assisté à cette manifestation. Un grand merci à la section des retraité-es du SEffB qui ont assuré le service durant l’événement. Par contre, le nombre de nouvelles inscriptions durant la journée est resté relativement décevant.

Publications

L’École bernoise est parue six fois, Schulpraxis deux fois sur les thèmes « compétence médiatique » et « les nouveaux ».

SEffB

La partie francophone s’est illustrée par l’organisation de la Journée des enseignant-es. Le SEffB, soutenu par le secrétariat central (en particulier Laurie Koch et Alain Jobé) ainsi que par la présence de Silvie Devincenzi à la conférence de direction, a honoré son rôle de pont avec la Romandie et a contribué à garantir le bilinguisme de l’association. À noter la nomination de Sylvia Despont à la présidence SEffB.

Association bernoise d’éducation physique à l’école

Le manque de disponibilité des salles de sport dans le canton de Berne, en particulier pour le sport dans les écoles professionnelles, a également marqué une partie du travail de la commission Sport de l’ASEP (Association suisse d’éducation physique à l’école) en 2024. La présence dans les organes sportifs du canton contribue à ce que le comité soit très proche de l’action et puisse agir rapidement si nécessaire. Il peut toujours compter sur une bonne et étroite collaboration avec Formation Berne et l’ASEP.

Membres par tranches d’âge	Membres par région	Membres par fraction	Effectif des membres
Jusqu’à 25 : 127	Bern : 1’167	Cycle 1 : 2’302	Actifs : 8’790
26 – 30 : 623	Biel-Seeland : 1’088	Cycle 2 : 2’017	Passifs : 2’133
31 – 35 : 938	Emmental : 889	Cycle 3 : 1’550	Etudiants : 82
36 – 40 : 869	SEffB actifs : 435	Gymnase : 554	Total : 11’005
41 – 45 : 965	SEffB actifs retraités: 122	Formation professionnelle/ formations transitoires/ maturité professionnelle : 336	
46 – 50 : 1’091	Mittelland-Nord : 1’039	Tertiaire : 50	
51 – 55 : 1’156	Mittelland-Süd : 1’015	Enseignement spécialisé : 453	
56 – 60 : 1’204	Oberaargau : 667	Directions : 202	
61 – 65 : 1’209	Oberland : 964	École de musique et EJC : 79	
Plus de 65 : 2’810	Thun : 718	Retraité-es : 960	Jour référence 10.6.2025

2024 en chiffres

	Comptes 23	Budget 24	Comptes 24
Résultat d'exploitation (produit net des biens et services)			
Cotisations des membres	2 026 751	2 014 900	2 032 006
Cotisations affectées	106 390	137 700	175 177
Publications	68 037	44 000	57 358
Soutiens/sponsoring	142 695	82 500	158 892
Honoraires prestations de tiers	227 802	131 000	301 230
Locations	90 312	42 000	46 075
Autres recettes	33 174	29 400	35 075
Total du résultat d'exploitation	2 695 161	2 481 500	2 805 813
Charges directes (liées aux projets)	332 329	110 000	201 365
Total des charges directes	-332 329	-110 000	-201 365
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	1 949 553	1 814 400	1 888 655
Autres charges d'exploitation	539 238	546 200	478 473
Régions et fractions*		264 300	
Pool*		20 000	
Total des charges d'exploitation	-2 488 791	-2 624 900	-2 367 128
Perte/bénéfice d'exploitation	-125 960	-253 400	237 320
Amortissements	13 048	20 000	8 512
Total des amortissements	-13 048	-20 000	-8 512
Bénéfice ou perte financière			
Produit des titres	421 242	10 000	703 584
Variation des réserves de fluctuation (à la valeur d'acquisition)	-288 056		-552 754
Frais de Postfinance et frais bancaires	-36 157	-40 000	-38 822
Total du résultat financier	97 030	-30 000	112 008
Frais et produit hors exploitation			
Produit exceptionnel	35 592		10 498
Charges exceptionnelles	-5 946		-10 742
Total frais et prod. hors exploit.	29 646		-244
Impôts	1 751	3 000	1 728
Total impôts	-1 751	-3 000	-1 728
Fonds			
Affectation capital du fonds	-4 470		-354 447
Affectation capital lié	-11 193		-13 186
Prélèvement capital du fonds	25 127		10 564
Prélèvement capital lié	15 495	7 500	19 859
Total du fonds	24 959	7 500	-337 211
Résultat Annuel (clôture des comptes)	10 875	-298 900	1 635

* Le budget et le pool des régions et des fractions sont indiqués séparément dans le budget. Dans les comptes annuels, les dépenses sont cependant comptabilisées dans les charges de personnel et d'exploitation.

Produit	Bénéfice
Frais	Perte

Bilan	31.12.2024	31.12.2023
Actifs		
Actifs circulants		
Caisse	2 982	4 226
Poste	526 169	454 175
Comptes bancaires	472 514	421 152
Total des liquidités	1 001 664	879 553
Débiteurs	109 450	54 659
Du croire	-5 500	-2 700
Total des créances clients et comptes rattachés	103 950	51 959
Avoir résultant de l'impôt anticipé	40 116	34 294
Total des autres créances	40 116	34 294
Actifs transitoires	18 621	25 387
Total du compte de régularisation de l'actif	18 621	25 387
Total des actifs circulants	1 164 351	991 192
Actifs immobilisés		
Mobilier et équipement	5 948	4 058
Machines/informatique	22 140	25 280
Total des immobilisations corporelles	28 088	29 339
Dépôt et titres*	8 665 571	8 005 834
Total de l'actif financier	8 665 571	8 005 834
Total des actifs immobilisés	8 693 659	8 035 173
Total des actifs	9 858 010	9 026 365
Passifs		
Capital externe à court terme		
Dettes résultant de livraisons et prestations	42 314	61 318
Autres dettes	131 647	133 343
Total des dettes	173 961	194 662
Passifs transitoires	243 028	281 774
Total des comptes de régularisation des passifs	243 028	281 774
Total du capital externe à court terme	416 989	476 435
Capital externe à long terme		
Réserve de fluctuation de valeur	1 156 349	603 596
Total du capital externe à long terme	1 156 349	603 596
Capital du fonds		
Fonds de formation continue des enseign. du gymnase	25 936	25 936
Total du capital du fonds	25 936	25 936
Capital de l'organisation		
Capital social	6 851 115	6 840 240
Capital lié	1 405 986	1 069 284
Total du capital de l'organisation	8 257 101	7 909 524
Résultat annuel	1 635	10 875
Total du passif	9 858 010	9 026 365

* Les titres sont comptabilisés à leur valeur boursière.